



AGDE HANDBALL
Complexe Sportif des 7 Fonts
4 Avenue Jean Moulin – 34300 AGDE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 23/06/2023

Le 23 Juin de l'année 2023, à 19 heures, les membres de l'association AGDE HANDBALL se sont réunis au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

L'Assemblée était présidée par M. Laurent KIBLER, président de l'association.
Il était assisté de M. Rémi COUQUET, secrétaire général de l'association.

Plus de 75 % des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- ❖ Ouverture
- ❖ Approbation du précédent compte rendu d'Assemblée générale
- ❖ Approbation du rapport moral
- ❖ Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- ❖ Affectation du résultat
- ❖ Fixation du montant de la cotisation
- ❖ Renouvellement des dirigeants
- ❖ Questions diverses

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.



La séance est ouverte à 19 heures.

OUVERTURE

M. Laurent KIBLER, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction que le club est fier du parcours de l'ensemble de ses équipes et de la progressions de tous les joueurs. Il félicite l'équipe N3 pour son maintien, l'équipe Région Excellence pour son parcours et avoir manqué de peu l'accession en championnat Prénational (ce n'est que partie remise) et l'équipe U15 son titre de champion D3 et sa demi-finale Occitanie.

Il tiens aussi à remercier les bénévoles, les membres du bureau et toutes les personnes en charge d'une mission au club, pour avoir assuré contribué à cette année.

Il en profite pour remercier les licenciés pour leurs soutiens.



APPROBATION DU PRECEDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à la majorité à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL ET SPORTIF

Rapport Moral et Sportif en annexe

Le rapport moral et sportif est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Rapport financier et Compte de résultat au 31 Décembre 2022 en annexe

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à l'unanimité.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il est proposé d'affecter le résultat positif au fond propre de l'association.

L'Assemblée approuve l'affectation du résultat à l'unanimité.

FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION

Pour la saison 2023-2024, le bureau directeur a décidé de proposer les licences selon le tableau ci-dessous.

Il est possible d'obtenir une réduction de 10 euros sur la licence en cas de parrainage d'un nouveau joueur jusqu'à la catégorie des -15 Ans.

De plus, Il faut rappeler que les dirigeants du Club œuvrent chaque année pour augmenter les recettes du Club, par diverses actions de promotion auprès des partenaires et sponsors.



❖ **Adhésions (Cotisations)**

<u>Catégories</u>	<u>Tarifs 2023 -2024</u>	<u>Tarifs 2022-2023</u>
U7 & U9 (2016 et après)	145 €	145 €
U 11 (2015-14-13)	195 €	185 €
U 13 (2012-11)	205 €	195 €
U 15 (2010-09)	205 €	195 €
U 17/U18 (2008-07-06)		
sélection	210 €	200 €
Séniors N3 / Excellence		
sélection	220 €	210 €
Loisirs (À partir de 2006)	115 €	105 €

Il est rappelé qu'un tarif dégressif existe aussi pour l'inscription d'un autre membre d'une même famille, (frères ou sœurs) sauf pour le créneau « loisirs »: le 1^{er} 100% - le 2^{ème} 80% - le 3^{ème} 60% du prix de la licence*, 60 % pour les suivants. (Applicable pour les nouveaux adhérents)

** sur la cotisation la moins élevée*

Short et Maillots sont compris dans le tarif de la licence ainsi qu'un t-shirt pour les catégories U11 à Séniors N3/Excellence.

Un Maillot est compris dans le tarif de la licence ainsi qu'un t-shirt pour la catégorie Loisirs.

Un Maillot est compris dans le tarif de la licence pour la catégorie U7 & U9.

Les cotisations et les dotations pour la saison 2023-2024 sont approuvées par l'Assemblée à l'unanimité.



RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

l'Assemblée a élu :

- M. Laurent KIBLER
 - M. Rémi COUQUET
 - M. Jean-Claude GAIRAUD
- en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Ces membres ont été élus à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question émise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A AGDE, le 23 Juin 2023

Le Président de séance
M. Laurent KIBLER

Le Secrétaire de séance
M. Rémi COUQUET